

Lutte contre le tabac et ses produits dérivés



**UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION A DÉMARRÉ**

P.4



Stéphane Dujarric

**Virus Ebola  
L'ONU DÉNONCE LE  
COMPORTEMENT DE  
CERTAINES COMPAGNIES  
AÉRIENNES**

P.4

N° 407 du 27 août 2014 / Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61  
Directeur de Publication  
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59  
E-mail:  
tchaboremessenger@yahoo.fr  
Imprimerie: Saint-Louis

# LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

**Systeme intégré de formation  
des enseignants à  
l'éducation de base  
LE SUJET AU CŒUR D'UN  
ATELIER RÉGIONAL À LOMÉ**

P.4

**Recomposition de la CENI, choix du candidat unique de l'opposition**



Eric Dupuy (ANC)



Jean Kissi (CAR)



Abass Kaboua (MRC)

P.3

**LE CST ET LA COALITION, DE LA GUERRE DE COMMUNICATION AU PUGILAT**

**APRÈS LE DÉPUTÉ JEAN-KISSI ET ERIC DUPUY SUR LES ANTENNES, ABASS KABOUA ET LE MÊME KISSI DANS LE RING**

**Présidentielle de 2015**



Quelques responsables de la majorité silencieuse

**LA MAJORITÉ SILENCIEUSE  
AFFÛTE SES ARMES**

P.2

**Le PROVONAT a 3 ans déjà**



La Ministre Dogbé

**PRÈS DE 5000  
VOLONTAIRES POUR  
32 000  
CANDIDATURES, 7  
MILLIARDS DE FCFA  
DÉBLOQUÉS PAR LE  
GOUVERNEMENT**

P.1

Présidentielle de 2015

# LA MAJORITÉ SILENCIEUSE AFFÛTE SES ARMES

Les associations Génération ensemble on est Faure (GEF) ; Alliance des Femmes Unir pour le Développement (AFUD), Synergie des Forces pour un Développement Intégral (SYFODI), Défense de Notre Cause Commune (DNCC) et Association des Conducteurs de Taxi et de Taxi moto (AC2TM), réunies au sein de "a Majorité silencieuse" se sont retrouvées le samedi 23 août 2014 à Tsévié pour une retraite dénommée "université des vacances". Une occasion pour ces dernières d'analyser objectivement le climat sociopolitique du pays afin de définir des stratégies pertinentes pour une large victoire du parti Union pour la République (UNIR) aux élections présidentielles de 2015.

Les derniers développements dans l'affaire d'escroquerie internationale étaient



Table d'honneur

également au cœur des débats. La majorité silencieuse dans sa déclaration liminaire s'est insurgée contre ceux qui ont récupéré cette affaire pour leur compte et appelle les uns et les autres à plutôt faire confiance à la justice togolaise seule institution habilitée à dire le droit pour faire éclater la vérité et situer les responsabilités de tout les présumés acteurs.

Les responsables de ces différentes associations ont dans leur intervention

appelés les membres présents à cette université des vacances à suivre et à être fidèles aux idéaux du parti et du chef de l'Etat qui prône le travail dans la paix, la concorde dans l'union, le travail accompli ensemble qui produira la richesse et garantira l'épanouissement et le bien-être de toutes les filles et de tous les fils du Togo.

« L'université des vacances pour la majorité silencieuse est une retrouvaille des associations soutenant le



Une partie de l'Assistance

Chef de l'Etat, président national du parti UNIR pour réfléchir, analyser les situations des membres de toutes les localités afin de définir des stratégies à adopter pour la victoire du parti Unir en 2015 » a déclaré M. Hubert Atuyo, président de la DNCC

Pour M. Agbessi Kossi, coordonnateur de la Majorité silencieuse, le défi est d'autant plus important que tous les togolais n'ont pas la même vision. Certains s'impatientent de gérer le pouvoir d'Etat et font feu de tout bois pour

parvenir à leurs fins. Ceux-là estime Agbessi Kossi n'ont pas leur place dans ce pays. « Ils peignent tout au noir et trouvent que tout va de travers. Ils nous vendent des rêves de liberté en oubliant que sans la paix et la stabilité, la liberté peut conduire à l'enfer » a souligné le coordonnateur.

Plusieurs délégations étaient venues de partout ailleurs sur toute l'étendue du territoire. Les travaux s'étaient déroulés dans une ambiance conviviale et très festive.

Charles Djade

## Promotion de la culture

# DES JEUNES FORMÉS AUX PRATIQUES DES ARTS DE LA SCÈNE ET AU JEU DE LUMIÈRE

L'ensemble artistique Fako a organisé avec le soutien du Fonds d'Aide à la Culture, le projet de décentralisation culturelle et de renforcement des capacités des acteurs de l'art de la scène. Commencé depuis le 26 juillet 2014, le projet a connu son apothéose le vendredi 22 août 2014 par un grand spectacle à Lomé.

L'association a fait connaître au public, le jeudi 14 août 2014 dernier leur projet artistique et culturel qui a pour objectif de contribuer à l'épanouissement et de renforcer les capacités des artistes et des administrateurs culturels des régions du Togo.

Le projet a deux phases. La première phase qui consiste à initier les jeunes aux pratiques des arts de la scène et participer au renforcement des capacités des professionnels de l'art de la scène du Togo, a eu lieu du 4 au 12 août au bloc culturel du campus.

La seconde activité est un atelier de régie de lumière avec Koka Gandah

et regroupera les jeunes aspirants à la technique de lumière au montage, à la création de lumière de spectacles vivants et la création de la pièce « Bal-trap » de Xavier Duingue qui est en cours. Par ailleurs, Basile Yawanké a assuré que l'intérieur du pays est aussi concerné par ce projet. « On veut déjà passer dans les chefs lieu des cinq régions économiques car, on a besoin de spectacle vivant aussi à l'intérieur du pays et les jeunes ont besoin là aussi de la formation », a-t-il déclaré tout en exprimant son satisfecit. « Nous ne sommes qu'au début mais c'est la satisfaction déjà pour la formation ; il y eu tout un engouement, les jeunes étaient dynamiques et je crois que c'est un réconfort pour continuer dans cette voie », a déclaré Basile Yawanké.

Basile Yawanké est titulaire d'une maîtrise en science de langage à l'université de Lomé puis formé comme comédien et metteur en scène au Togo et en Europe à travers différents stages.

D.Charles

## Le PROVONAT a 3 ans déjà PRÈS DE 5000 VOLONTAIRES POUR 32 000 CANDIDATURES, 7 MILLIARDS DE FCFA DÉBLOQUÉS PAR LE GOUVERNEMENT



Ministre Dogbé

Partition présidentielle, mise en musique ministérielle, le Programme de volontariat national (PROVONAT) fêtera ses trois ans en septembre ; en fanfare.

Depuis son lancement, le PROVONAT a accueilli près de 5000 volontaires pour 32.000

candidatures déposées.

Ces jeunes ont bénéficié de stages dans le secteur public et privé avec à la clé pour certains un contrat de travail permanent.

Le Programme est piloté par Victoire Dogbé-Tomegah, la ministre du Développement à la base. Pour en faire un succès, le gouvernement n'a pas lésiné sur les moyens ; il a mis sur la table plus de 7 milliards de Fcfa.

Une Agence du volontariat vient de voir le jour. L'objectif est de mieux structurer le dispositif et d'offrir des possibilités de formation plus seulement aux jeunes diplômés.

Pour Richard Dictus, le responsable du Programme de Volontariat des Nations Unies, le Provonat est le meilleur Programme jamais créé en Afrique.

Un encouragement à aller plus loin dans le combat contre le chômage des jeunes.

La Rédaction

# Recomposition de la CENI, choix du candidat unique de l'opposition LE CST ET LA COALITION, DE LA GUERRE DE COMMUNICATION AU PUGILAT APRÈS LE DÉPUTÉ JEAN-KISSI ET ERIC DUPUY SUR LES ANTENNES, ABASS KABOUA ET LE MÊME KISSI DANS LE RING

Le choix des membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) fait aujourd'hui débat particulièrement au sein de l'opposition togolaise. Lors des dernières législatives, la CENI avait été complétée 72 heures avant la tenue des élections suite à un compromis entre les acteurs politiques et le gouvernement. Ce qui avait permis, aux membres de l'opposition qui n'y étaient pas d'y figurer. Cette fois-ci, le problème réside dans sa reconstitution et l'opposition a fait sienne cette revendication, car pour elle, cela est l'une des causes de ses nombreux échecs (reste à croire et à le démontrer). Depuis lors, les appels se multiplient. Mais seulement voilà, l'opposition dans cette démarche, ne semble pas parler le même langage.

## Guerre de communication

Pour la coalition ARC-EN-CIEL, le CST ne fait pas assez dans cette lutte. Pour lui, le mouvement incarné par Jean-Pierre Fabre de l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement) observe une baisse de régime dans ce combat contrairement lorsqu'il s'était agit en juillet dernier de lutter pour réclamer le statut de chef de file de l'opposition. « J'ai aussi l'impression que nous ne sommes pas assez soutenus par nos collègues de l'ANC, dans le combat que nous menons sur la question de la mise en place de la CENI par exemple », à laissé entendre le député Jean-Kissi sur les antennes de radio victoire le 20 août dernier. « Nous avons même été surpris de voir que M. Edem Atantsi participe toujours aux travaux de la CENI au nom de l'ANC alors que notre représentant, le Dr. James



Eric Dupuy (ANC), Jean Kissi (CAR) et Abass Kaboua (MRC)

Amaglo, n'y participe plus parce que nous exigeons une reconstitution de l'actuelle CENI», a-t-il ajouté. Il trouve par ailleurs que c'est une erreur et même un piège que de penser, comme le font certains responsables du groupe parlementaire ANC-ADDI, que la CENI devrait être reconstituée selon la configuration de l'Assemblée Nationale, car, poursuit-il, « l'APG exige que la CENI soit reconstituée sur la base de la configuration des partis politiques ». Des accusations très ouvertes et qui cachent mal le malaise au sein des deux grands regroupements de l'opposition et que les médias avaient relevé, mais démenti par après par la coalition dans un communiqué rendu public le mois passé. Comme du berger à la bergère, le CST par la voie du Secrétaire chargé à la communication de l'ANC Eric Dupuy, a répondu à l'honorable Kissi. « Quand les premiers responsables du CAR, dont M. Jean Kissi, jette de l'huile sur le feu pendant

qu'on est en train de négocier (...), en disant sur les antennes que nous ne voulons pas les réformes, je trouve cela dommage et il faut se garder de ce comportement qui n'honore personne », a déclaré Eric Dupuy qui a par ailleurs dénoncé sur la même chaîne de radio, le communiqué de la jeunesse libérale du CAR qui taxe tous les autres partis de l'opposition « de marxiste-orthodoxe ». « Nous ne sommes pas aujourd'hui dans un débat idéologique, mais je tiens à préciser que nous ne sommes pas des marxistes mais bien des socialistes ainsi que le PSR, et même l'UDS et la CDPA au sein de la coalition Arc en ciel », a fait remarqué Eric Dupuy.

C'est une véritable guerre de communication à laquelle l'on a assisté la semaine écoulée et qui apparemment n'est pas encore terminée.

De la guerre de communication au pugilat. Comme pour dire clairement qu'il y a un véritable problème entre

les deux grands regroupements, la guerre s'est ensuite transportée sur les lieux du conclave. Et là, ce sont les mains qui ont failli parler. Selon les informations, Abass Kaboua, président national du Mouvement Républicain Centriste (MRC), dont le parti est membre du CST et le député Jean-Kissi ont « failli en venir aux mains ». D'après les mêmes sources, le président du MRC et certains de ses camarades du Collectif sauvons le Togo (CST) reprochent à M. Kissi ses derniers propos tenus sur les médias sur le choix d'un candidat unique de l'opposition. Ceux-ci estiment que cette sortie médiatique de l'élu de la préfecture de Vo était « insultante » pour eux, chose que n'aurait pas acceptée le député Kissi. Ainsi, d'invectives en injures, le ton a monté entre les deux. L'un soutient « mordicus » que c'est Jean-Pierre Fabre le mieux placé pour être choisi comme candidat

unique de l'opposition et l'autre trouve que Me Paul Dodzi Apévon serait le cheval idéal à amener à la bataille, c'est-à-dire à la présidentielle de 2015.

Voilà qui remet sur le tapis la question de la confiance et de la crédibilité de l'opposition togolaise. Et pourtant, certains responsables qui en plus de réfuter les médias pour avoir dit ouvertement qu'il y a problème entre les deux regroupements, ont également laissé entendre qu'il aura espoir quant à l'issue du conclave.

En tout état de cause, quelque soit l'issue de ce conclave, l'opposition togolaise à travers ces scènes ahurissantes prouvent une fois encore qu'elle n'est pas digne de confiance. En plus de ce qui se passe au niveau de la coalition, voilà comment les deux regroupements étalent à la face du monde leur incapacité à être de vrais responsables. Et là le peuple ne se trompera pas.

T. B.

## Lutte contre le tabac et ses produits dérivés

# UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION A DÉMARRÉ

Hier mardi 26 août 2014 à Lomé dans la salle Hibiscus de l'Agora Senghor Saint Jean Apôtre, madame le ministre du commerce et de la promotion du secteur privé Bernadette Légzim-Balouki, a officiellement lancé la campagne de communication sur la réglementation sur le tabac et ses produits dérivés. L'objectif de cette campagne est d'informer les professionnels des médias et les acteurs du secteur du tabac au Togo sur les nouvelles réformes en cours. Plus spécifiquement, il s'agit de sensibiliser la population sur les méfaits de l'usage du tabac qui n'est pas un produit de consommation comme les autres mais plutôt un produit dangereux pour la santé.

Le processus des réformes a

commencé depuis le 15 novembre 2005 pour le Togo par la ratification de la convention cadre de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur la santé. Son objectif est de protéger les populations contre les effets néfastes de la consommation du tabac. En décembre 2010, le parlement togolais a voté une loi dans ce sens. Ensuite en juillet 2012, le ministère de la santé a proposé cinq (5) décrets qui seront adoptés. Le taux de prévalence cumulé par rapport au tabac au Togo est de 53 %. Ce taux est décliné en trois (3) composantes à savoir le tabac fumé qui fait 8,5 %, l'exposition au tabac 33,9 % et le tabac non fumé.

Après avoir présenté ses sincères remerciements au cabinet Focus Yakou Sarl, la



Table d'honneur

ministre Bernadette Légzim-Balouki, a dans son allocution de circonstance, situé le cadre dans lequel ces réformes ont été entreprises par les plus hautes autorités du pays. Pour la Ministre c'est pour faciliter et encourager la promotion de la santé et les activités commerciales au Togo.

« Cette initiative s'inscrit dans le cadre du décret N° 2012-047 / PR du 11 juillet 2012 portant sur les modalités d'application des normes des réglementations sur le tabac et ses produits

dérivés. Selon lui, depuis le 1er juillet 2014 des travaux ont commencé sur le conditionnement et l'étiquetage » a souligné le docteur Koumako du ministère de la santé qui a précisé qu'à partir du 1er septembre 2014, tout emballage de cigarettes et autres produits dérivés du tabac devra porter l'avertissement en français et en langue locale sur 65 % de la surface totale de chacune des faces principales, la mention des émissions sur l'un des côtés.

La campagne se fera en trois (3) langues à savoir le français, le Kabyè et l'Ewé et véhicule au total 12 messages. Ces derniers seront changés chaque deux (2) ans sur arrêté ministériel. À l'introduction d'une nouvelle série d'avertissements sanitaires, une période transitoire de quatre (4) mois sera observée au cours de laquelle l'ancienne série pourra encore circuler jusqu'à être complètement retirée du marché.

Pour porter l'information à l'intention de la population plusieurs canaux de communication sont utilisés notamment les chaînes de télévisions, les radios, la presse écrite, Internet, des emplacements, des panneaux publicitaires.

Richard Komlan Folly

## Virus Ebola

# L'ONU DÉNONCE LE COMPORTEMENT DE CERTAINES COMPAGNIES AÉRIENNES

La suspension par plusieurs compagnies aériennes de leurs vols à destination et en provenance des pays d'Afrique de l'Ouest touchés par l'épidémie d'Ebola n'est pas justifiée, a rappelé l'Organisation des Nations Unies.

« Cette mesure ne reflète pas ce que l'on sait sur la façon dont le virus se transmet entre les personnes », a souligné le porte-parole du Secrétaire général, Stéphane Dujarric lors d'un point de presse au siège des Nations Unies à New York. Le porte-parole a rappelé plusieurs choses : le virus ne se transmet pas par l'air ; la transmission est peu probable par l'eau ou la nourriture ; une personne infectée par le virus Ebola n'est pas contagieuse tant que les symptômes ne sont pas apparus ; Ebola se transmet par contact direct avec le sang ou les fluides corporels d'une personne qui est malade.

Des protocoles peuvent être bien établis pour éviter une contagion. On peut ainsi identifier les personnes touchées par Ebola et présentant des symptômes de l'infection avant qu'elles n'embarquent à bord d'un avion et les empêcher de voyager. Une garantie supplémentaire consiste également à procéder à des détectations à l'arrivée pouvant entraîner, si nécessaire, l'isolement du patient pour vérifier s'il est infecté.

Selon le porte-parole du Secrétaire



Stéphane Dujarric

général, la suspension de vols par les compagnies aériennes a « des effets néfastes sur les efforts visant à lutter contre la maladie ». Cela entrave la capacité des organisations d'aide comme Médecins sans Frontières à déployer leur personnel pour répondre à l'épidémie et à transporter les équipements nécessaires. Cela contribue aussi à l'isolement économique et diplomatique des pays touchés.

La compagnie Asky, basée au Togo, a décidé de ne plus desservir Monrovia (Liberia), Conakry (Guinée) et Freetown (Sierra Leone), mais a repris ses vols vers le Nigeria. Selon les derniers chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le nombre de cas d'Ebola s'élève à 2.615, dont 1.427 décès enregistrés en Guinée, au Libéria, en Sierra Leone et au Nigeria.

Source : Republicoftogo.com

## Système intégré de formation des enseignants à l'éducation de base

# LE SUJET AU CŒUR D'UN ATELIER RÉGIONAL À LOMÉ

Le ministère de l'enseignement primaire et secondaire et le secrétariat général de la commission nationale pour l'UNESCO au Togo, organisent du 25 au 28 août 2014, un atelier sous-régional de partage pour la mise en place d'un système intégré de formation des enseignants de l'éducation de base. La rencontre qui se tient à Lomé et qui est appuyé techniquement par la direction régionale du bureau multisectoriel de l'UNESCO à Abuja au Nigeria a pour objectif d'arriver au développement et à la validation d'une feuille de route, d'un cadre d'intervention et de suivi pour le Togo et le Sénégal. Plus spécifiquement, il s'agira pour les participants, pendant ces trois jours de rencontre, de partager les éléments de contexte et expériences sur la politique touchant la question enseignante dans les pays participants, s'approprier les drafts des outils du Togo et du Sénégal pour une compréhension commune et de développer une feuille de route pour la mise à l'essai des productions au Sénégal et au Togo afin de lancer les mêmes processus dans les autres pays participants.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Florent Maganawé, ministre de l'enseignement primaire et secondaire.

L'analphabétisme des jeunes et des adultes demeure un des plus grands obstacles à la réalisation des objectifs de l'éducation pour

tous et continu d'entraver le développement socio-économique dans bon nombre de pays. C'est conscient de cette triste réalité que le projet Cap EFA a été initié par l'UNESCO pour essayer d'apporter une expertise technique et rendre plus performant le sous secteur de l'alphabétisation et de l'Education non formelle (EFA) dans les pays concernés. Le ministre Maganawé, a dans son discours de circonstance relevé les efforts du gouvernement togolais en matière d'harmonisation et de modernisation de l'éducation au Togo. « Notre pays le Togo a opté pour le développement des capacités pour une alphabétisation et une éducation non formelle de qualité », a souligné Florent Maganawé. Il a donc invité les participants à beaucoup de courage et d'abnégation afin que les travaux avec l'appui des experts de l'UNESCO débouchent sur des résultats qui contribueront à faire de l'alphabétisation un véritable facteur de développement dans les pays. Le secrétaire de la commission nationale pour l'UNESCO au Togo M. Kougblenou Akoété, a pour sa part, exprimé sa gratitude à l'UNESCO et aux bureaux des directions régionales d'Abuja et du Sénégal pour la confiance placée en la commission nationale togolaise d'apporter sa contribution à l'organisation matérielle dudit atelier.

DJADE Charles

**Lu sur le net !**

**Troubles érectiles:  
DES SOLUTIONS  
EXISTENT !**

**Doctissimo : Quels traitements existent ?**

**Pr. François Giuliano :** Il y a eu une véritable révolution en 1998, lors de la mise sur le marché du très fameux Viagra®. D'autres médicaments qui ont le même mécanisme d'action ont ensuite suivi et on dispose aujourd'hui de 3 solutions ayant un mécanisme d'action identique. Leur principe est le suivant : c'est un comprimé que le patient, qui a une plainte en matière d'érection, va prendre dans un fond de verre d'eau, dans l'heure ou les deux heures qui précèdent, ce qu'on appelle la stimulation sexuelle. Lorsqu'il est en situation d'avoir un rapport sexuel, on lui recommande de faire comme d'habitude. Ainsi le médicament ne va pas provoquer l'érection (ce que je dis souvent aux patients, c'est que s'ils prennent un comprimé de ce type et qu'ils regardent un match de rugby à la télévision dans l'heure qui suit, ils ne vont pas avoir d'érection), par contre s'ils sont en situation d'avoir un rapport sexuel, leur érection va être facilitée et lorsqu'elle est déficiente, elle va être améliorée. Globalement, ces médicaments sont remarquablement efficaces. Ils sont généralement bien tolérés, il y a très peu de contre-indications.

**Doctissimo : Quels sont ces trois médicaments ?**

**Pr. François Giuliano :** Les trois molécules qui sont aujourd'hui enregistrées dans l'indication "traitement de l'insuffisance érectile par voie orale" sont :

- le Sildénafil, le VIAGRA ;
- le Tadalafil, le CIALIS ;
- le Vardénafil, le LEVITRA.

**Doctissimo : Ces traitements sont-ils efficaces chez tous les patients souffrant de troubles érectiles ?**

**Pr. François Giuliano :** Ces médicaments, sous forme de comprimés, sont efficaces globalement chez 2/3 des hommes, qui souffrent d'insuffisance érectile. Mais il y a des causes extrêmement variées des troubles de l'érection et ces médicaments n'ont pas la même efficacité chez tous les patients. Mais je crois que le chiffre qu'il faut retenir, c'est que tous patients confondus, environ 2/3 des patients peuvent être aidés avec ce type de médicament.

**Doctissimo : En cas d'échecs avec ces médicaments, quelles sont les autres solutions ?**

**Pr. François Giuliano :** Il n'est pas logique de conclure à l'inefficacité d'un médicament sous forme de comprimé, avant de l'avoir essayé au moins 4 fois. Et j'ai tendance à ajouter, non seulement l'avoir essayé au moins 4 fois mais également avoir bien compris la façon dont ces médicaments agissent. Je le répète, ils ne provoquent pas l'érection, mais ils la facilitent. Il est indispensable que le patient soit en situation de stimulation sexuelle pour pouvoir bénéficier de l'efficacité de ces médicaments.

Lorsque plusieurs essais ont été faits dans de bonnes conditions, et que le médicament s'avère inefficace, d'autres possibilités de traitement existent. Elles consistent à délivrer des médicaments directement dans la verge par l'intermédiaire d'une aiguille et d'une seringue. C'est ce qu'on appelle les injections intracaverneuses. Le patient doit être éduqué par un médecin qui doit lui apprendre à réaliser ces injections. Lorsque tout cela est réalisé, les patients peuvent s'injecter le médicament à domicile, et de cette manière là recouvrer une érection qui leur permet d'avoir un rapport avec pénétration. Là on passe dans un mode de traitement qui n'a plus rien à voir avec le désir sexuel, les médicaments que l'on s'injecte dans la verge pour avoir une érection, sont des médicaments qui sont des inducteurs de l'érection. On a donc une érection "artificielle".

*Propos recueillis par Elie Lobel*

**Guerre contre le dopage chez les athlètes  
CE QU'AMBITIONNE NABINE  
GNONH, COORDONNATEUR  
DE CNAD-TOGO**

Le Comité national antidopage (CNAD) a initié un atelier les 18 et 19 août derniers à l'intention des présidents des fédérations, clubs et districts. L'objectif est d'outiller les participants sur le dopage, ses méfaits et sur les nouvelles règles qui vont bientôt entrer en vigueur en vue de permettre à ces derniers de répercuter les connaissances reçues aussi bien sur les membres de leurs structures que sur les athlètes.

Pour le Coordinateur du CNAD, M. Nabine Gnonh, le sport est un des facteurs d'unificateur, voir les athlètes s'adonner aux stimulants pour leur performance, constitue un danger sur leur santé et il faut de nouvelles lois pour sévir ce genre de comportement. « *Vue l'ampleur que prend aujourd'hui ce phénomène auxquels s'adonnent ces athlètes consciemment ou inconsciemment, nous avons jugé bon de renforcer la capacité de nos dirigeants sur les méfaits et la nouvelle règle de la convention qui va*



Table d'honneur

*entrer en vigueur à compter de janvier 2015», a-t-il précisé.*

Saluant cette initiative de la CNAD-Togo, la ministre des Sports et des Loisirs, Angèle Amouzou Dzaké a signifié que le sport est un vecteur d'éducation et d'éveil à la citoyenneté donc en aucun cas ne doit pas être un moyen pour les athlètes de se doper pour être à la hauteur.

*« Le fait d'absorber un stimulant ou toute substance en vue d'augmenter artificiellement sa performance physique ou mentale fait partie du*

*dopage et constitue une triche pour ces athlètes à l'égard des autres. Le gouvernement togolais soucieux de la bonne santé de sa population, mettra tout en œuvre pour décourager cette pratique au Togo », a-t-elle laissé entendre.*

Le Comité National Antidopage (CNAD) a été créé en novembre 2011 pour soutenir les actions du gouvernement togolais contre le dopage et contribue au contrôle sur les athlètes sur toute l'étendue du territoire togolais.

**Charles**

**AVIS DE DECES**

- Togbui Odjima KALIPE III, Chef du Canton de Vogan
- M. AGBOH Ahouetele Paul Agent technique de santé à la retraite
- La famille N'SOUGAN-ASSOGBA de Vogan
- Veuve NADOR Ayélé Epouse AGBOH et sa fille
- Le Directeur et le personnel du journal FOCUS INFOS

Ont la profonde douleur d'annoncer le décès de :

**Jules Komlanvi Délali AGBOH**

**Employé à FOCUS INFOS**

**Survenu le 20/08/2014 au CHU-CAMPUS à l'âge de 38 ans**

**PROGRAMME :**

**Jeudi 28 Août 2014 :**

**18h45:** Messe-veillée en l'Eglise Ste Marie Reine du Monde de Bè

Vendredi 29 Août 2014 :

**06H00 :** Exposition du corps au foyer paroissial Marie Reine du Monde de Bè

**8h30 :** Levée du corps

**09H00 :** Messe d'enterrement en la même église suivie de l'inhumation au cimetière municipal de Bè Kpota

Les salutations d'usage seront reçues au cimetière

**Samedi 30 Août 2014 :**

**6H00 :** Messe de requiem en la même église

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT À LA BASE,  
DE L'ARTISANAT, DE LA JEUNESSE  
ET DE L'EMPLOI DES JEUNES

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté – Patrie

FONDS NATIONAL  
DE LA FINANCE INCLUSIVE

## COMMUNIQUE EN FRANÇAIS FACILE (NUMERO 1)

Depuis avril 2014, le Fonds National de la Finance Inclusive, FNFI, a lancé son tout premier produit dénommé 'Accès des pauvres aux services financiers', en abrégé APSEF.

APSEF est un crédit destiné à soutenir et encourager les activités génératrices de revenus (petit commerce, agriculture, artisanat etc.) des hommes et femmes vulnérables afin de les aider à se prendre en charge. C'est un crédit de 30.000 F CFA maximum par personne.

Pour en bénéficier, le demandeur doit faire partie d'un groupe solidaire de 4 personnes minimum et 6 personnes maximum. Les membres du groupe solidaire formé servent eux-mêmes de garantie les uns pour les autres. Aucune autre garantie ne sera exigée au demandeur du crédit.

Avant le déblocage du crédit, le demandeur doit obligatoirement suivre une formation en gestion de crédit et d'activités génératrices de revenus auprès des institutions de microfinance partenaires du FNFI. Le crédit APSEF doit être obligatoirement remboursé dans un délai de 6 mois. Pour un crédit d'un montant de 10 000 F par exemple, l'intérêt est de 250 F CFA. Pour un crédit de 20 000 F, l'intérêt est de 500 F CFA.

Celui qui prend un crédit de 30.000 F ne versera qu'un intérêt de 750 F CFA. Une épargne de 450 F CFA lui sera réservée s'il rembourse son crédit à temps dans les 6 mois. Il pourra bénéficier d'un deuxième prêt maximum de 30 000 F, d'un troisième prêt maximum de 50 000 F et d'un quatrième prêt maximum de 50 000 F CFA. Les frais d'adhésion pour tout demandeur sont fixés à 1000 F CFA. Cette somme servira à l'établissement de sa carte de membre.

Le demandeur devra aussi payer une assurance de 150 F s'il désire prendre un crédit de 30 000 F ; ou encore une assurance de 100 F s'il souhaite obtenir un crédit de 20 000 F, ou encore une assurance de 50 F dans le cas où il souhaite obtenir un crédit de 10 000 F CFA.

Pour toute information, rendez vous dans l'institution de microfinance la plus proche de vous.

FNFI, c'est le microcrédit pour tous.

Le directeur Général  
**Prosper HOUENOU**

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT À LA BASE,  
DE L'ARTISANAT, DE LA JEUNESSE  
ET DE L'EMPLOI DES JEUNES

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté – Patrie

FONDS NATIONAL  
DE LA FINANCE INCLUSIVE

## COMMUNIQUE EN FRANÇAIS FACILE (NUMERO 3)

Le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) porte à la connaissance de toute la population et des demandeurs du crédit APSEF (Accès des Pauvres aux Services Financiers) que ses Institutions de Micro finance partenaires sont les suivantes :

**CECA, CEF-MEF, COCEC, COCEPT, COOPEC AD, COOPEC ILEMA, COOPEC SIFA, ECHOPPE-TOGO, FUCEC-TOGO, MEC-D, MUFEC, MUTUELLE AKWABA, MUTUELLE ASJD, PROMOFINANCE, U-CMECS, UMECTO, URCLEC et WAGES.**

Pour toute information complémentaire sur le produit APSEF, rendez-vous dans lesdites institutions de microfinance partenaires.

FNFI, c'est le microcrédit pour tous.

Le directeur Général  
**Prosper HOUENOU**

## Deuxième édition de la foire adjafi 30 JEUNES EXPOSANTS RENFORCENT LEURS CAPACITÉS EN ENTREPRENEURIAT

La Directrice générale du fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ), Madame GBADAMASSI Mivedor a ouvert les travaux d'atelier de renforcement de capacités des jeunes entrepreneurs établis exposant sur la foire ADJAFI, la foire des jeunes entrepreneurs.

C'était en présence du Représentant du Directeur Général du Port Autonome de Lomé SAM Ibrahim, directeur du contrôle de gestion au Port de Lomé, (PAL) et du Président du Conseil National Jeunesse Monsieur thierry LAKOUGNON.

Organisé par le Conseil National de la Jeunesse (CNJ) avec le soutien du FAIEJ, du Port Autonome de Lomé et la Brasserie de Lomé cet atelier a pour objectif de donner aux jeunes entrepreneurs opérationnels les outils adéquats pouvant les aider à mieux gérer leur entreprises pour de meilleurs résultats

Les modules porteront essentiellement sur la gestion administrative et comptable puis la communication et le marketing de l'entreprise.

"L'approche adoptée permet de mettre les jeunes entrepreneurs dans un cadre réel d'entreprises exemplaires pour leur donner l'occasion de toucher du doigt les réalités d'une grande entreprise, de



Le Président du CNJ au micro

discuter avec les chefs et responsables de ces entreprises ainsi que d'accroître leur ambition à valoriser leur potentiels et leur affaires" a-laissé entendre la directrice Mme Gbadamassi mivedor.

Prévu pour trois jours, l'atelier de formation se déroulera les 26 et 29 août au Port Autonome de Lomé sur l'aspect de la gestion administrative et comptable et le 27 Aout à la Brasserie BB de Lomé sur la communication et le marketing de l'entreprise.

Au total trente jeunes ont été sélectionnés sur des critères de viabilités et de compétitivités par l'agence Max&com.

Charles Djade

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT À LA BASE,  
DE L'ARTISANAT, DE LA JEUNESSE  
ET DE L'EMPLOI DES JEUNES

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté – Patrie

FONDS NATIONAL  
DE LA FINANCE INCLUSIVE

## COMMUNIQUE EN FRANÇAIS FACILE (NUMERO 2)

Le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) porte à la connaissance de toute la population que les frais d'adhésion au crédit APSEF (Accès des Pauvres aux Services Financiers) sont fixés à 1000 F CFA par personne.

Cette somme est destinée à l'établissement de la carte de membre du demandeur du crédit APSEF.

Le demandeur du crédit APSEF ne paiera cette somme que lors du déblocage effectif de son crédit.

Outre les frais d'adhésion fixés à 1000 F CFA, le demandeur paiera une assurance de :

- 150 F s'il désire prendre un crédit de 30 000 F ;
- 100 F s'il souhaite obtenir un crédit de 20 000 F ;
- ou encore une assurance de 50 F dans le cas où il souhaite obtenir un crédit de 10 000 F CFA.

Le demandeur du crédit APSEF ne doit verser aucun autre montant à part les frais d'adhésion de 1000 F CFA et les frais d'assurance.

Le FNFI appelle la population togolaise et les demandeurs de crédit APSEF à rester vigilants et à ne verser aucun autre montant supérieur à ceux indiqués.

Le FNFI appelle ses Institutions de microfinance partenaires à veiller au strict respect de ces dispositions. Pour toute information, rendez vous dans l'institution de microfinance partenaire la plus proche de vous.

FNFI, c'est le microcrédit pour tous.

Le directeur Général  
**Prosper HOUENOU**

## Coopération entre les Etats-Unis et le Togo

# LES EXPERTS DE LA FBI PARTAGENT LEUR EXPERIENCE AVEC LES FORCES DE SECURITES TOGOLAISES

Les forces de sécurités, polices et gendarmes, participent depuis le lundi 25 août 2014 à un atelier de renforcement des capacités sur les techniques et méthodes pouvant leur permettre de mener des enquêtes fiables. Une initiative de l'Ambassade des Etats-Unis au Togo qui a pour objectif d'améliorer les compétences des services de sécurité togolaise afin qu'ils puissent non seulement fournir de vraie informations mais aussi apporter des preuves fiables pour aider les juges et les magistrats en cas de poursuite judiciaire.

L'ouverture des travaux a été conjointement présidée ce lundi 25 août 2014 à Lomé par le ministre togolais de la sécurité le colonel Yark Damehame et l'ambassadeur des Etats-Unis au Togo Robert Whitehead.

Les participants seront outillés sur les crimes organisés transnationaux, l'un des principaux programmes développés par le FBI : le terrorisme, la piraterie maritime, le trafic de la drogue, les trafics d'organes humains etc...

Les agents de sécurité formés recevront une bonne dose de notions sur le processus d'investigation des crimes organisés. Outre des cours théoriques, les

participants seront également soumis à des séances pratiques.

"Cette formation vise surtout à enseigner les techniques de méthodes fiables et précises aux enquêteurs togolais" a déclaré Robert Whitehead

Ces dernières années, les Etats-Unis ont assisté l'Etat togolais dans la lutte contre la piraterie maritime, le trafic de la drogue et tout récemment, le trafic de l'ivoire. Ce qui a permis aux autorités togolaises d'opérer des saisies-records d'ivoire en janvier et février dernier au Port de Lomé.

Le ministre de la sécurité a salué l'état de coopération entre les Etats-Unis et le Togo.

"Avec la nouvelle technologie, les criminels ne restent pas sur place. Ils cherchent des moyens pour parer aux actions de nos forces de sécurité. Le FBI a désigné des experts expérimentés pour partager leur expérience avec nos éléments." a laissé entendre le ministre de la sécurité, le Colonel Yark Damehame.

Étaient également présent le directeur général de la police nationale togolaise, Têko Koudouwovo.

Charles DJADE



**ESTAC**  
ECOLE SUPERIEURE DES TECHNIQUES  
ET ARTS DE LA COMMUNICATION

## COMMUNIQUÉ

L'art du journalisme commence par des dispositions à acquérir. L'École Supérieure des Techniques et Arts de la Communication (ESTAC) vous offre à la rentrée 2014 – 2015 la formule du Brevet de Technicien en journalisme à cette fin.

Le BT journalisme, c'est un BAC professionnel. Vous avez le BEPC, le niveau secondaire ou première, saisissez votre chance.

Évidemment, en plus du BT, l'ESTAC vous offre aussi l'opportunité d'une formation sanctionnée par le BTS et la Licence Professionnelle.

La rentrée est fixée au 29 septembre 2014 et le concours de bourse, le mercredi 27 septembre pour l'entrée en première année de BTS et l'entrée en troisième année.

Épreuves du concours : Français et de Culture générale.

Le dossier d'inscription doit comporter :

- 1 copie du diplôme ou attestation du BAC, BTS, ou Licence
- 1 copie du certificat de naissance
- Une somme de 5 000 FCFA

**Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à l'ESTAC,**

**Tokoin Trésor, 159, Rue Amou – Oblo – DGV**  
**Tél : (+228) 23 38 06 63 / 91 82 21 01 / 92 36 68 02**  
**Site web : www.estac-togo.com**



## CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

N° 2157/14 / CNSS/DG/DA-SP

### COMMUNIQUE

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a le plaisir d'informer le public qu'elle est propriétaire d'un immeuble sis à Baguida d'une contenance superficielle de 27 ha 25a 98ca, objet du Titre foncier N°21.583 RT issu de la fusion des titres fonciers n°13753, 5973 et 1814.

La collectivité KPELE HLOMADI élève des prétentions de droit de propriété sur ledit immeuble et a assigné la CNSS par devant le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé qui a ordonné une expertise immobilière afin de situer le TF n°21.583 par rapport à l'immeuble dont la collectivité KPELE HLOMADI prétend être propriétaire.


Sans attendre les résultats de l'expertise, il est revenu à la connaissance de la CNSS que la collectivité KPELE HLOMADI, estimant être propriétaire des lieux, aurait approché des éventuels acquéreurs en vue de la vente des parcelles de terrain issues du TF n°21.583.


La CNSS tient à rappeler à toute personne qui s'évertuerait ou s'aventurerait à acquérir des lots de terrain auprès de la collectivité KPELE HLOMADI dans ledit domaine, le ferait à ses risques et périls, car conformément aux dispositions de l'article 96 du décret foncier du 24 juillet 1906, le Titre foncier est définitif et inattaquable et confère le droit de propriété de la CNSS sur l'immeuble, objet du Titre foncier n°21.583 RT

Pour toute information, s'adresser à la **SCP AQUEREBURU & PARTNERS**

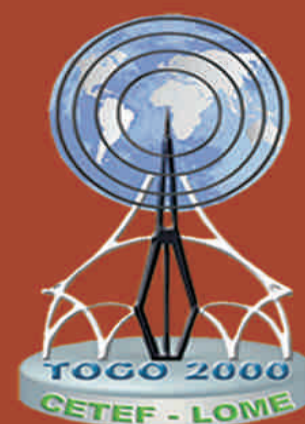
Société d'Avocats, Juridique et Fiscal sise au 777, Avenue Kléber DADJO,  
Tél : 22 21 05 05, B.P. 8989.

Fait à LOME, le 18 AOUT 2014

  
 Koffi Kadanga WALLA



21 Nov. 12<sup>ème</sup>  
8 Déc.  
**2014**  
**Foire**  
Internationale de  
**LOME**  
Foire de toutes les opportunités



## COMMUNIQUE

\*\*\*\*\*

**Le Centre togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF-LOME) accueillera la 12<sup>ème</sup> Foire Internationale de Lomé (FIL) du 21 novembre au 08 décembre 2014.**

Pour une meilleure organisation, la Direction invite les exposants désireux d'inscrire des activités au programme de la foire telles que les conférences-débats, les colloques, les journées d'entreprises et les séances de dégustation à prendre contact avec le service programme et badges au plus tard le **lundi 1er septembre 2014 à 17 heures 30 minutes.**

Passé ce délai, aucune autre proposition d'activité ne sera acceptée.

La Direction du CETEF-LOME compte sur votre collaboration et votre compréhension pour assurer la pleine réussite de la 12<sup>ème</sup> Foire Internationale de Lomé.

**CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME "TOGO 2000"**

BP 10056 Lomé - Togo

Tél:(00228) 22 26 40 31 / 22 35 07 27 Fax:(00228) 22 26 17 54

Site web: [www.cetef.tg](http://www.cetef.tg) E-mail: [ceteflome@cetef.tg](mailto:ceteflome@cetef.tg)